

SOUILLAC

LE MAG



Bulletin Municipal
de la ville de Souillac
www.souillac-sur-dordogne.fr

N°13

SOMMAIRE

Edito	pages 02-03
Culture	page 04
Vie quotidienne	page 05
Sports	page 06
Jeunesse - Ecole	page 07
Economie	pages 08-09
Travaux	page 10-11
Finances	pages 12
Affaires sociales	page 13
Libre expression	page 14
Nos joies, nos peines	page 15

EDITO

Souillagaises, Souillagais, Chers Amis,

2016 n'a malheureusement pas connu l'embellie que nous espérions tous.

Adressons tout d'abord nos plus sincères condoléances, à celles et ceux, dernièrement endeuillés par la disparition de proches, figures emblématiques de notre vie économique, municipale et associative.

Hélas, la barbarie a encore frappé. Une pensée pour toutes ces familles meurtries dans leurs chairs et dans leurs âmes lors des festivités du 14 juillet à Nice.

Bien sûr, la vie continue ; rien ne sera plus comme avant, le risque fait partie, désormais, de notre quotidien. Restons vigilants et continuons à vivre et à faire comme si l'ignominie, le terrorisme n'existait pas !

Malheureusement, la période d'instabilité économique et territoriale persiste.

La baisse drastique des dotations a, une nouvelle fois, fragilisé nos finances et bien plus encore que nous l'envisagions : 96 800€ en 2015, 143 000€ en 2016.

Nous avons dû nous adapter, notre tâche s'en est trouvée complexifiée. Nous avons dû intensifier nos efforts, les orienter différemment, voire mieux les répartir et rechercher d'autres sources d'économie structurelles pérennes,



d'autres arbitrages. La maîtrise des dépenses de fonctionnement fut au centre de nos préoccupations, l'efficience...notre priorité.

Certes, il nous est annoncé une atténuation pour moitié de la nouvelle baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en 2017 mais notre mission n'en restera pas moins délicate. Sans cesse nous devons identifier de nouveaux axes de progrès et de possibles pistes d'amélioration, sans oublier ce pourquoi nous avons été élus : assumer au mieux la gestion et le développement de notre ville en évitant d'avoir recours à toute nouvelle fiscalité.

Il était essentiel que nous honorions nos promesses en menant à terme nos projets que vous trouverez listés dans les pages suivantes. 2017 verra un ralentissement de nos investissements.

La Chambre Régionale des Comptes a validé la constance de nos efforts.

Elle a relevé une saine gestion tout en soulignant notre vulnérabilité compte tenu de notre endettement chronique. Nous nous devons de freiner nos investissements afin de ne pas accentuer notre dette.

Le seul projet notoire, programmé à ce jour est un investissement d'avenir, indispensable pour accroître notre attractivité : la transformation du parking de la gare en pôle multimodal 453 925€ subventionné à hauteur de 175 698€.

Sans oublier la poursuite de l'enfouissement des réseaux afin qu'au 1er janvier 2020, jour de la prise de compétence de l'assainissement et de l'eau par CAUVALDOR, nos réseaux soient performants.

Au niveau territorial, l'année fut elle aussi énergivore : compétences petite enfance et voirie, CLECT*, le nouveau périmètre, furent au cœur de nos débats. La fusion des Communautés de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) et Cère et Dordogne avec le rattachement de la commune de Sousceyrac en Quercy, est effective depuis le 1er janvier 2017. L'intercommunalité est plus que jamais le partenaire essentiel indispensable au développement de notre territoire.

Le tissu économique a lui aussi, également été impacté. Merci à ARTICOMM, à l'ensemble des commerçants, des artisans et des chefs d'entreprises qui s'emploient sans compter à pérenniser leurs magasins. Plus que jamais, leur survie dépend de nous, consommateurs locaux. Nous avons malheureusement trop tendance à l'oublier. J'en appelle à la conscience de tous les consommateurs, impliquez-vous davantage dans le tissu économique local.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres des associations, des hommes et des femmes qui, comme les élus locaux, sont en première ligne dans les mouvements de la société, dans les projets mais aussi dans les difficultés. Car, si c'est autour des différents conseils municipaux que bat le cœur de la République, c'est au sein des structures associatives que se développe une vie sociale et sportive riche et profitable au plus grand nombre de nos concitoyens.

Merci aussi au Conseil des Sages pour leur totale implication qui, par leurs interpellations, participe grandement à l'amélioration de notre quotidien.

Merci également aux chefs de services municipaux et à l'ensemble de leurs équipes d'avoir bien intégré cette contrainte récurrente, à savoir la baisse des dotations, en respectant les budgets qui leur avaient été fixés sans nuire à la qualité de leurs prestations.

Je tiens enfin à remercier les élus pour la disponibilité, l'écoute et le dynamisme dont ils ont fait preuve, il est temps de leur passer la parole...

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je tiens à vous souhaiter ainsi qu'à vos proches et au nom de toute l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2017. Que la santé, la sérénité et la réussite vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Votre Maire,
Jean-Michel SANFOURCHE

*(Commission Locale d'Evaluation des Charges).

JEAN-PIERRE MAGNE, LES ANIMATIONS N'ONT PAS MANQUÉ A SOUILLAC, POUVEZ-VOUS EN COMMENTER LES POINTS FORTS ?

associations locales qui oeuvrent sans cesse afin de proposer des animations de qualité : salon avicole, voitures anciennes, théâtre, danse, musique, brocantes, foire aux jouets.

L'exposition temporaire sur les instruments de musique du monde entier au Musée de l'Automate a pris fin au mois d'octobre. Nous remercions Mme CARLES pour son engagement, son assiduité et sa passion envers les jeunes visiteurs.

Notre marché de Noël a, quant à lui, une nouvelle fois, généré une forte affluence. Le choix du lieu de la manifestation à savoir la place Pierre Betz, guidé entre autres par un souci de sécurité imposé par des contraintes dues au plan d'urgence, ne fait manifestement pas l'unanimité chez les commerçants. Il serait souhaitable que dès cette année, une concertation plus large nous permette de fédérer toutes les forces économiques de la ville afin de proposer un programme plus ambitieux pour ces fêtes de fin d'année.

L'année 2016 n'a pas manqué d'animations malgré des contraintes économiques difficiles.

Le Salon du Livre nouvelle formule a rencontré le succès escompté. Initialement prévu tous les deux ans, notre équipe souhaiterait qu'il soit reconduit annuellement.

La musique a été présente dans notre ville tout au long de l'année : notre prestigieux Festival de Jazz, les orchestres durant la fête à Souillac, le succès de la deuxième édition de la Festa Bandas sans oublier les représentations théâtrales, les expositions et animations à la bibliothèque municipale. Le vide-greniers du mois de juin ainsi que la bourse aux collectionneurs du 11 août dernier ont rencontré un vif succès, ils seront bien entendu reconduits. Un grand merci à nos



QUELS SONT LES PROJETS POUR 2017 ?

QUEL SERA L'ÉVÈNEMENT MARQUANT ?

L'évènement marquant sera sans aucun doute la nouvelle exposition temporaire proposée au Musée de l'Automate, à partir du mois d'avril, sur les « Marionnettes du Mali », ensemble exceptionnel, de réputation mondiale, appartenant à Réginald GROUX, grand collectionneur d'Art.

Une large publicité sera faite rapidement sur cet évènement.

En fin d'année, dans le cadre du centième anniversaire de l'arrivée du jazz en France, notre municipalité proposera un spectacle gratuit au Palais des Congrès, en partenariat avec le Festival du Jazz.

Enfin, dans la deuxième moitié du mois d'août, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis de Souillac-Ile Maurice afin de fêter ensemble le trentième anniversaire de notre jumelage.

FABIENNE KOWALIK, VOUS ETES EN CHARGE DU QUOTIDIEN DE NOTRE COMMUNE, VASTE PROGRAMME..., DANS QUELS DOMAINES INTERVENEZ VOUS PLUS PARTICULIEREMENT ?

regret que la notion de civisme se perd.

Mais nous sommes au service de la population et tentons de répondre aux demandes. C'est ainsi que nous avons traité 50 demandes d'encombrants, avec l'association de réinsertion APIE et engagé une nouvelle campagne de stérilisation des chats, ainsi que des opérations de piégeage de pigeons et de ragondins. Ne pouvant pas pister les chiens qui s'oublent dans les rues du centre ville, nous espérons que la canissette que nous allons installer au fond du parking du musée de l'automate encouragera les propriétaires de chiens à les y conduire. Le poste d'entretien manuel des rues du centre ville a été doublé.

La multiplication des « arrêts-minute » connaît une bonne fréquentation dans le respect de son objectif, le but est donc atteint. La zone de rencontre située sur les allées François de Souillac en bord de Dordogne sera rendue encore plus lisible en 2017 et l'installation de bancs avenue de Toulouse est programmée.

Certaines des actions entreprises le sont à l'initiative du Comité des Sages qui se réunit régulièrement afin de nous alerter des dysfonctionnements constatés à travers la commune. Un grand merci donc à cette assemblée.



J'ai coutume de dire qu'avec trois autres élus, nous traitons « les bobos » en recevant les doléances des Souillagais, souvent récurrentes: problèmes de haies non entretenues débordant chez les voisins, terrains laissés à l'abandon, stationnements non autorisés et gênants, vitesse excessive, crottes de chiens, chats errants...

Tous ces tracasseries pourraient être évités si chacun s'engageait à mettre un peu de bonne volonté dans sa relation avec l'autre, nous constatons avec

LA SÉCURITÉ EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DEPUIS LES ATTENTATS, QUELLES ACTIONS SONT PRISES POUR LA RENFORCER ?

abords des écoles, installation de sonnette, accès interdit à proximité, présence de barrières, présence accrue de la Police Municipale et forte implication du personnel communal des écoles.

Concernant les manifestations, la place Pierre Betz a été bloquée par des parpaings en béton afin de couper la course éventuelle d'un camion fou et les sacs ont été fouillés lors des concerts.

Nous répondons ainsi aux instructions du plan « vigipirate » qui semble perdurer.

Par ailleurs, il est à noter que le dispositif « Voisins Vigilants » s'étend progressivement à plusieurs secteurs, confirmant ainsi la prise de conscience que la sécurité est l'affaire de tous.

Le plan communal de sauvegarde a été validé par la Direction Militaire Départementale (DMD) lors d'un exercice de sécurité civile le 9 décembre, prouvant ainsi notre capacité de bonnes réactions en cas d'évènement majeur survenant dans la commune.

La sécurité de nos enfants est primordiale et des dispositions ont été prises, sur instructions de la Préfecture, dès la rentrée scolaire, pour sécuriser les



APRES LA COP21, LA COP 22 TÉMOIGNE QUE LE DYNAMISME EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT EST DÉFINITIVEMENT EN MARCHÉ, QUELLES SONT VOS DÉMARCHES EN CE SENS ?

Résolument en faveur de la réduction des déchets dont le traitement coûte de plus en plus sur le budget des foyers. Le tri sélectif en est un aspect majeur et notre commune a été sélectionnée dans le cadre de l'opération « Commune 100% compostage ». Des nombreuses actions seront mises en place avec l'aide du SYDED, organisme de traitement des déchets.

Des colonnes enterrées réparties dans plusieurs secteurs du centre bourg permettront progressivement de diminuer la présence des conteneurs souvent malodorants et peu esthétiques pour une commune touristique.

Par ailleurs, une étude menée par la FREDON nous permet maintenant de faire le bon choix des équipements à acheter afin de rendre propre notre commune quelque peu malmenée depuis la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires ; nombreuses ont été les doléances concernant le manque d'entretien des trottoirs au 1er trimestre avant le doublement de l'équipe d'entretien, du cimetière et des abords des routes. 2017 sera l'année « ville propre », nous nous y engageons !



BENOIT LAUVIE, CHACUN CONNAIT VOTRE ENGAGEMENT VERS LE MONDE SPORTIF, POUVEZ-VOUS RÉSUMER CE QUI A MARQUÉ CETTE ANNÉE 2016. ?

Tout d'abord je souhaite présenter au nom de la commission du sport nos meilleurs vœux pour cette année 2017.

L'année 2016 a été une grande année pour le sport à Souillac ! Nous avons vu sortir de terre deux grands projets : la piscine et la salle des dames. C'est avant tout un travail d'équipe qui a permis ce résultat que ce soit pour l'élaboration des projets, leurs conceptions ou leurs financements. Ce fut parfois compliqué mais c'est un vrai plaisir que de participer activement à doter notre commune de ces deux atouts.

J'en profite pour remercier particulièrement nos associations avec qui nous avons collaboré pour finaliser au mieux nos deux projets !

La piscine municipale va permettre à nos écoles de pouvoir mettre en place le « savoir nager » mais aussi d'amener une activité sportive de plus en période estivale. Au-delà de la fermeture évitée, notre piscine est devenue une référence pour nos voisins. Il aura fallu insister et se battre pour conserver notre équipement... Un petit pas pour que Souillac ne dépérisse pas.

La Salle des Dames a enfin vu le jour. Plus de 200 personnes peuvent désormais pratiquer leur activité dans ce local dédié à la danse, au fitness, au yoga, aux arts martiaux. Nous voilà dotés de l'équipement qui faisait défaut depuis des années. Nos associations sont désormais bien logées et ont la possibilité de prospérer dans notre ville.

QUELS SONT LES PROJETS QUI VOUS TIENNENT À COEUR ?

Notre commission a accompli sa part du « marché » mais ce n'est pas terminé. Nous continuerons à instruire des projets. Cette année nous allons nous porter sur l'entretien et l'optimisation de la plaine des jeux ainsi que la rénovation des vestiaires du stade. Un autre projet concernant l'aménagement du Parc DELMAS, plus orienté vers les seniors, sera étudié. Il sera mené de concert avec la commission sociale présidée par Madame JALLAIS.



JEUNESSE - ECOLE



Chères Souillagaises, Chers Souillagais,

Cette nouvelle année qui commence est pour moi l'occasion de vous souhaiter à toutes et à tous, au nom de l'équipe des agents municipaux chargés d'assurer le bien-être et la sécurité de nos enfants et des membres de la Commission des affaires scolaires, santé, bonheur et réussite.



La rentrée des classes de septembre 2016 a été marquée par de nouvelles restrictions concernant l'accès aux abords et à l'enceinte des écoles et établissements scolaires.

Les directives des services de l'Etat ont été respectées. Cela n'a pas toujours été

aisé tant dans leur compréhension que dans leur application. Je m'associe à l'ensemble des agents communaux, qui a su faire preuve de disponibilité et d'écoute, pour vous remercier de vos efforts et de votre participation.

De manière toute aussi préoccupante, force est de constater que la montée des incivilités dans les écoles n'épargne pas celles si chères à notre belle Commune.



Je tiens particulièrement à saluer la réactivité et l'implication des équipes enseignantes, des représentants des parents en conseil d'école, les parents d'élèves, des animateurs et agents, tous mobilisés pour unir leur force et endiguer ensemble la dégradation des relations au sein de l'école.

Malgré la diminution constante des dotations attribuées par l'Etat, la commune de SOUILLAC œuvre à préserver et améliorer ses écoles. Cette année encore, de nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle et un abri extérieur a été aménagé à l'entrée de l'école élémentaire.

Grâce au professionnalisme de ses animateurs, notre Centre de Loisirs « Les Cigales » connaît un essor important.

Pour satisfaire les familles de plus en plus nombreuses, notamment celles résidant dans des communes environnantes, l'agrément de sa capacité d'accueil a été augmenté.



une convention a été signée avec la Mairie de LACHAPELLE AUZAC qui s'est engagée à contribuer au coût représenté par la fréquentation des enfants scolarisés dans sa commune. Mes remerciements vont à l'ensemble des acteurs de cette collaboration. Jamais, précédemment, elle n'avait su être mise en place alors que notre proximité nous amène à partager quotidiennement les mêmes intérêts.

En conclusion de ces quelques lignes, un cliché pour partager le spectacle, « La boum de M. Radis », auxquels 37 petits et grands du Centre de Loisirs ont assisté avec un immense plaisir, courant décembre, au Café-théâtre à ROCAMADOUR...

Bien à vous
Cordialement
Carine VILLALONGUE

JEANNINE AUBRUN, VOUS AVEZ, DANS LE MAGAZINE PRÉCÉDENT, DÉCRIT LES NOUVEAUX MOYENS MIS EN PLACE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE, POUVEZ VOUS FAIRE UN POINT SUR L'AVANCEMENT DES PROJETS ?

Après les baisses très importantes des dotations de l'Etat en 2014 et 2015, le miracle n'a pas eu lieu en 2016 puisque l'Etat a décidé de diminuer ses dotations de façon drastique. Cette décision implique des retombées négatives sur les investissements, risques sur l'emploi, coupes sombres dans les dépenses alors que chacun sait que les collectivités locales qui ont les moyens d'investir sont de véritables moteurs de croissance et d'activité.

L'Etat a aussi décidé que tous les investissements communaux d'importance devraient être portés par une intercommunalité. C'est ainsi qu'avec CAUVALDOR nous continuons à soumettre des projets car ils préparent l'avenir en soutenant l'économie et l'emploi local. Nous considérons que ces actions de proximité sont utiles et même indispensables car elles touchent notre qualité de vie au quotidien.

Souillac s'est engagée dans une démarche de revitalisation de centre bourg en répondant en 2014, à l'AMI « appel à manifestation d'intérêts » ; notre dossier n'ayant pas été retenu, nous avons persévéré en 2016 en soumissionnant à nouveau dans le cadre d'un appel à projets « Massif Central » sur l'attractivité des centres bourgs. L'objectif est d'aider les collectivités dans cette approche en matière d'ingénierie.

Cette deuxième présentation a été couronnée de succès.

Ce type de projet devant impérativement être présenté par une intercommunalité, CAUVALDOR a soutenu notre dossier à titre de ville pilote pouvant être ensuite intégrée dans une stratégie globale sur le Nord du Lot.

L'échangeur de l'autoroute Paris-Toulouse (A20) à Souillac et le développement de l'aéroport international de Brive/Vallée de la Dordogne sont supports de croissance. La ville de Souillac et la Communauté de Communes CAUVALDOR entendent saisir cette chance pour améliorer les conditions d'accueil des entreprises.

Ainsi pour Souillac, de nouveaux travaux d'aménagement sur la zone d'activités économiques de Bramefond, ont pu être engagés en 2016, offrant plusieurs hectares de terrains disponibles pour les investisseurs.



Comme annoncé l'an dernier, la loi NOTRE a renforcé le rôle de la région et de l'intercommunalité

pour la compétence économie.

Cette responsabilité accrue pour les communautés de communes a conduit le conseil communautaire à prendre la décision de doter Cauvaldor d'une structure opérationnelle pour soutenir et promouvoir l'activité économique sur l'ensemble du nord du Lot.

En décembre, dans le Mag de Cauvaldor, Gilles Liébus annonçait la création de l'agence de développement économique Cauvaldor Expansion.

Le Contrat Régional Unique a permis d'obtenir une subvention de 250 000 € pour les travaux de la piscine municipale.

Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Figeac Quercy Vallée de la Dordogne est un Syndicat Mixte dont les membres sont les Communautés de Communes



CAUVALDOR - Cère et Dordogne - Sousceyrac en Quercy et Grand

Figeac - Haut Ségala. Cette structure, qui s'étend sur 170 communes et qui compte plus de 92 000 habitants, a été créée fin 2015.

Il est un outil de coopération entre les intercommunalités situées hors grandes métropoles.

Trois points clés pour résumer cette première année d'activité :

Programme LEADER

Le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, a été retenu pour mettre en œuvre le programme LEADER 2014-2020 sur son territoire. LEADER est un programme européen, destiné aux zones rurales, qui permet de financer des actions innovantes ou ayant un caractère pilote pour le territoire. Une enveloppe de 2,85 millions d'euros a été confiée au PETR pour la durée du programme. Le PETR assure la gestion et l'animation de LEADER.

Le 7 Octobre 2016, la convention-cadre définissant la stratégie d'intervention LEADER a été signée entre le PETR, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et l'Agence de Service et de Paiement. Cet acte lance officiellement la mise en œuvre du programme sur le territoire.



LE CONTRAT DE RURALITE



Lors du Comité Interministériel aux Ruralités du 20 mai 2016, à Privas, Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales a annoncé la mise en place des Contrats de Ruralité. Ces contrats, qui s'inscrivent sur la période 2017-2020, ont pour objectif d'accélérer la mise en œuvre des projets d'équipement des collectivités rurales.

Le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne s'est porté candidat pour porter ce Contrat de Ruralité sur son territoire et a été retenu le 22 septembre dernier. Ce contrat s'articule autour de six volets prioritaires définis au niveau

national : - Accès aux services et aux soins - Revitalisation des bourgs-centres, renforcement des centralités et soutien au commerce de proximité - Attractivité du territoire (économie, numérique, tourisme...) - Mobilités - Transition écologique - Cohésion sociale

Pour l'année 2017, l'enveloppe nationale réservée à ces contrats est de 216 millions d'euros et celle attribuée au PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne est de 700 000 euros.

Ce contrat 2017-2020 sera signé avec l'Etat début 2017.

Le CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne a mis en place un Conseil de Développement. Cette instance consultative a pour but de favoriser la concertation et le dialogue entre les élus et la société civile. Elle est composée de 63 acteurs représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire, répartis en quatre collèges (Economie locale / Tourisme, Agriculture/Ressources naturelles, Culture / Patrimoine et Qualité de vie / Inclusion sociale).

Une première rencontre entre les élus du Bureau du PETR et les représentants du Conseil de Développement a permis d'échanger sur des méthodes de travail communes.

Une réunion de travail a eu lieu le 14 Décembre dernier, le Conseil de Développement ayant été sollicité par les élus pour émettre un avis sur le Contrat de Ruralité. Suite aux débats, une note contributive a été rédigée. Présentées aux élus du Conseil Syndical le 19 décembre, ces remarques ont permis d'enrichir le Contrat de Ruralité.

L'ASSEMBLEE DES TERRITOIRES: Un dispositif unique en France

Nouvelle instance mise en place par la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, l'Assemblée des territoires est constituée de 158 membres élus (ne siégeant pas au conseil régional) désignés de façon paritaire par les territoires de projets (Pays, PETR, GAL, communautés d'Agglomération, Métropole) avec la volonté d'être en adéquation avec le vécu des territoires. Ses modalités de fonctionnement, qui devront être souples et innovantes seront définies collectivement et veilleront à favoriser la co-production et l'opérationnalité de cette instance. Ils se réuniront lors des sessions d'une journée (une plénière et des ateliers de travail) au cours desquelles ils échangeront et débattront avec les élus régionaux sur les thématiques et sujets intéressants le développement territorial. Trois missions lui sont confiées :

- Concertation: afin de formuler des recommandations sur les grandes décisions du Conseil Régional, mais également d'être consulté sur les grandes réflexions (SRDE21, stratégie Régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, SRADDT, schéma Régional d'aménagement et de développement durable du territoire...)

- Capitalisation et transfert: afin d'être un lieu d'échange d'expérience, d'enrichissement des pratiques et de mise en réseau.

- Expérimentation et innovation: afin que le Conseil Régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif avant de le généraliser, mais aussi, pour qu'à leurs initiatives, des collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

Chers Souillagais, je souhaite être au plus près des décisions pour servir au mieux les intérêts de notre territoire en encourageant le développement économique de Souillac, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux sincères et chaleureux pour la nouvelle année.

Jeannine AUBRUN, 1ère Adjointe

TRAVAUX

**CHRISTIAN VERGNE,
UN CERTAIN NOMBRE DE CHANTIERS ONT ÉTÉ ENTREPRIS
EN 2016 ET SONT MAINTENANT TERMINÉS, AVEZ-VOUS DES
COMMENTAIRES SUR LE DÉROULEMENT DE CES TRAVAUX ?**



L'année 2016 a vu la livraison des opérations suivantes :

LES RÉSEAUX

Coût de l'opération TTC

- pour l'eau et l'assainissement :
la rue du Dragon, la rue de la Fontaine,
la rue de Presignac, l'avenue Roger Couderc 179 625 €
- pour l'enfouissement des câbles et l'éclairage public :
l'avenue du 8 mai, la rue Roger Couderc et la rue du stade 35 636 €
- pour l'éclairage public : les Aubugues avec la rue de Timbergues 28 967 €

LA VOIRIE

- réfection de la rue Roger Couderc, rue P. Verlhac
(sous maîtrise d'ouvrage communauté de communes : Cauvaldor)
- la rue du stade 29 983 €
- le parking J.Lurçat (sous la piscine) 31 229 €
- le parking du foyer logement 10 893 €
- le début des travaux du parking de la gare 453 925 €
(subventions : Etat : 82 138 € - Région : 73 149 € - Département : 10 411 €
Réserve parlementaire : 10 000 €).
- la première tranche des colonnes enterrées
(en partenariat avec Cauvaldor) 43 644 €

LES BÂTIMENTS

- les sanitaires du palais des congrès avec désamiantage 96 615 €
- la réfection complète de la toiture de la salle Saint Martin et la
préservation des maçonneries et sculptures du beffroi 277 218 €
(subventions : Etat : 106 354 € - Région : 52 097 € - Département : 53 177 €)
- la mise en service de la salle des dames (gymnastique-danse) 275 801 €
(subventions : Etat : 54 807 € - Réserve parlementaire : 15 000 €)
- la mise en service de la piscine entièrement rénovée, côté bassins, plages
et traitement de l'eau 1 070 249 €
(subventions : Etat : 274 057 € - Région : 250 000 € - Cauvaldor : 250 000 €)



QUEL EST LE PROGRAMME 2017 ?

Pour chacune de ces opérations les dates de mise en service ont été respectées et les coûts maîtrisés, résultat de deux facteurs : programmes précis, sous tendus par une réflexion rigoureuse et pragmatique mais aussi une coopération positive et efficace des entreprises et maîtres d'œuvre qui traduit leurs professionnalismes.

Marqué par une contrainte budgétaire très forte, la priorité a été donnée à la sauvegarde du patrimoine et au programme de mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments

Ainsi seront retenues les opérations suivantes :

- réfection complète de la toiture du cloître
- réfection de la toiture du bloc sanitaire « étoile »
- mise aux normes accessibilité de l'école élémentaire
- la sécurisation du passage protégé pour l'extension de l'usine Pivaudran
- la 2ème tranche des colonnes enterrées
- assainissement-eau potable : rue des deux pigeonniers, rue J. Jaurès, boulevard L.J. Malvy, rue de Timbergues

Par ailleurs, le très mauvais état des vestiaires du stade donnera lieu à l'établissement d'un dossier de projet de réalisation d'un bâtiment neuf d'une capacité de 100 personnes (vestiaires-douches).

Courant le 1er trimestre 2017 se poursuivront les travaux du parking de la gare.



JEAN ARPAILLANGE, COMMENT ARRIVEZ VOUS À MAINTENIR LE BUDGET COMMUNAL EN ÉQUILIBRE MALGRÉ LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT ?

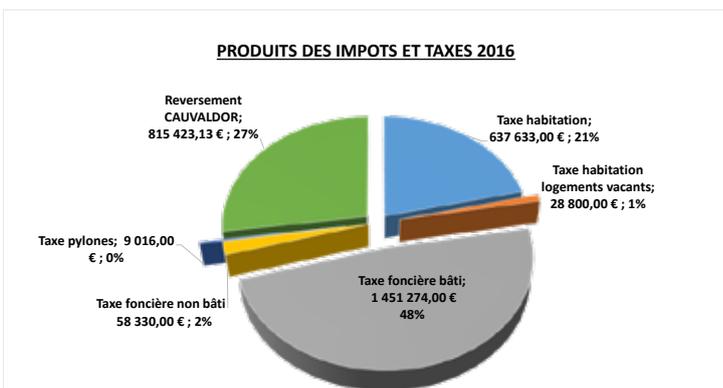
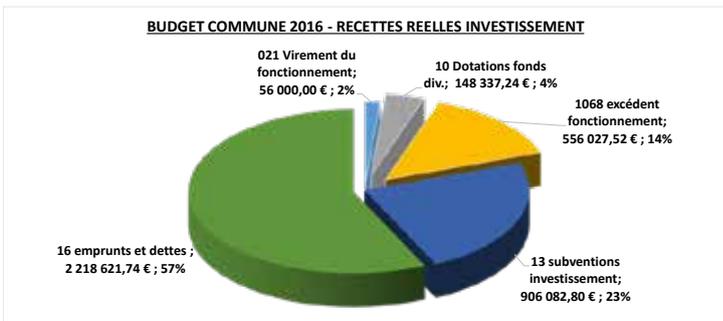
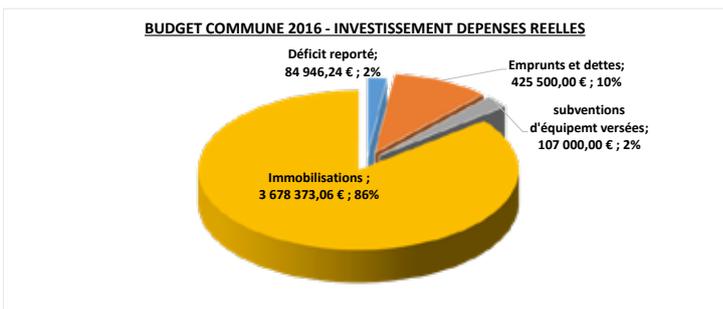
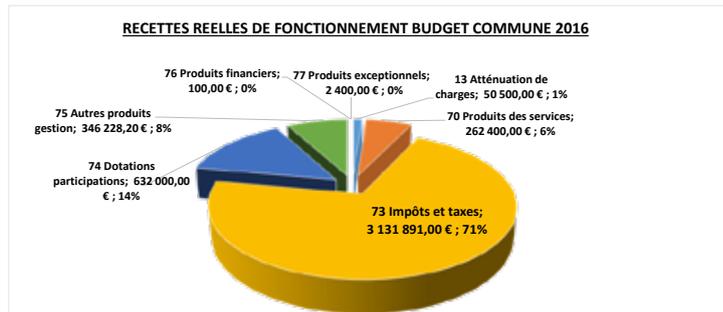
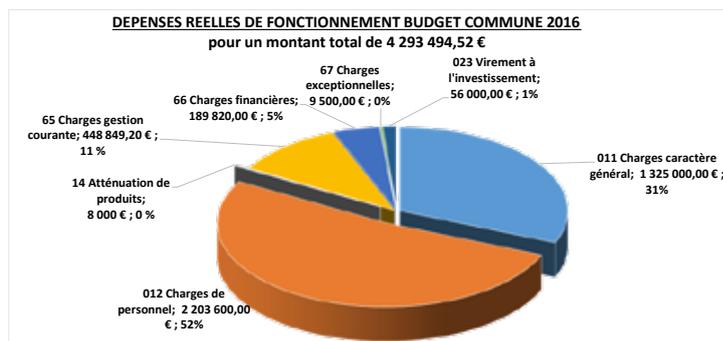
Tout d'abord, je profite du premier MAG de l'année 2017 pour vous présenter tous mes meilleurs vœux, bonheur, santé et prospérité à Toutes et Tous.

2016 fut une année difficile sur le plan financier, je remercie l'effort et l'attention de tous les services et chefs de service pour avoir réalisé des économies dans leur fonctionnement et ainsi maintenir un équilibre budgétaire.

Cela nous permet de dégager une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation de nos investissements et de continuer le redressement financier de la commune engagé depuis 2015.

2017 sera une année durant laquelle nous allons marquer un ralentissement dans les investissements, mais continuer les travaux engagés: eau, assainissement, parking de la gare, mise en conformité de l'école élémentaire, réfection des sanitaires de l'école maternelle....et autres entretiens divers et variés pour pérenniser notre patrimoine.

Jean Arpaillage
Adjoint en charge des finances





MARIE-CLAUDE JALLAIS DANS QUELS DOMAINES ÊTES VOUS LE PLUS SOUVENT SOLLICITÉE ?

Malgré les restrictions budgétaires actuelles, la mairie de Souillac ainsi que le CCAS sont conscients des difficultés croissantes de la population et que les aides sont maintenues voire augmentées par rapport aux années précédentes.

A titre indicatif les aides au paiement des factures étaient de 7868.18 Euros en 2014 et de 8873.04 en 2015. Le montant des aides alimentaires s'élevait à 2469.85 en 2014 contre 3449.65 en 2015. Ces montants seront sensiblement équivalents en 2016.

Pour en revenir à votre question, les demandes d'aides au paiement des factures sont essentiellement liées à l'énergie et au logement. En 2015 sur 43 aides accordées, 10 dossiers concernaient EDF, 8 GDF, 10 l'eau, 4 le fuel, 8 les loyers. Les quatre demandes restantes relevaient de domaines différents, cantine, mise à l'abri etc.

En ce qui concerne l'aide alimentaire, nous attribuons des aides d'urgence et c'est un domaine où nous ne sommes pas seuls à intervenir puisque les « Restos du Cœur » jouent un rôle essentiel. D'autres associations caritatives, la Croix Rouge, le Secours Populaire et le Secours Catholique sont également sollicités. Nous les en remercions vivement.

COMMENT S'ARTICULE L'ACTION DU CCAS AVEC LES ASSOCIATIONS CARITATIVES ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec les associations caritatives de Souillac ainsi qu'avec les assistantes sociales du Centre Médico Social. Ces liens me paraissent essentiels, ils permettent d'évaluer la pertinence des demandes, de les satisfaire au mieux dans un souci d'équité et d'assurer un suivi des personnes.

En effet lorsque le CCAS reçoit les personnes en difficultés il se rapproche des assistantes sociales et de la conseillère en économie sociale et familiale pour une étude des dossiers et voir si des aides du Conseil Départemental peuvent être allouées.

Dans un second temps, ces personnes reviennent alors vers nous pour d'éventuels compléments d'aides. L'assistante administrative rassemble les éléments nécessaires au dossier pour que la commission d'attribution des aides puisse statuer.

Je rappelle que le CCAS est composé à parts égales de 8 membres élus et de 8 représentants des associations caritatives ou à visée sociale comme l'UDAF et qu'ils sont totalement impliqués dans les prises de décision pour l'attribution des aides. Cette année, Souillac a accueilli une

nouvelle association caritative, le Secours Populaire que nous n'avons pu intégrer à notre commission puisque nous avons le nombre maximum de membres possibles. Ce sera chose faite dès que nous en aurons l'opportunité.

La présence des associations est essentielle car elles ont une excellente connaissance de la population. Leur participation aux commissions n'est pas que consultative puisqu'elles participent aux décisions et complètent souvent et avec générosité les aides attribuées par le CCAS lorsque les personnes sont en très grande difficulté et que les demandes financières sont très importantes.



QU'EN EST-IL DE LA PRISE DE COMPÉTENCE DU "SOCIAL" PAR CAUVALDOR ?

Nous avons eu de nombreuses réunions de travail dans cet objectif durant l'année 2016. Il s'agissait d'harmoniser nos pratiques sur le territoire. Un gros travail a été réalisé mais nous ne connaissons pas encore la date et les modalités exactes de la prise de compétence. L'année 2017 sera certainement une année charnière. Notre préoccupation majeure a été de préserver la proximité avec la population qui est primordiale dans ce domaine.

UN MANDAT POUR RIEN ?

Bientôt trois années de mandature municipale, et nous sommes au regret de constater le manque de réalisme, de volonté mais surtout de vision de notre équipe municipale concernant la situation de Souillac. Soyons clairs, quels sont les vrais enjeux ?

La ville a perdu plusieurs centaines d'habitants et des recettes fiscales.

La population est vieillissante malgré la présence de 2 lycées d'intérêt régional.

Le taux de chômage est important.

Le centre-ville est détérioré, nombreux sont les logements vacants.

Les commerces de proximité sont en difficulté.

La taxe foncière de notre ville est, depuis 2007, supérieure de 70% en moyenne par rapport aux villes qui nous entourent (hors Cazoulès) ce qui décourage la majorité des investisseurs potentiels.

Et le constat de tous les visiteurs est implacable : « Quelle tristesse de voir une ville avec un tel potentiel être autant dénuée de vie ».

Il n'est pas question, bien évidemment, de désigner l'équipe actuelle comme responsable de ces états de fait. On pourrait rechercher la culpabilité de l'évolution de notre société mondialisée et technologique, mais il faut rester sérieux. L'évolution, c'est la vie, il faut juste s'adapter, et trouver ensemble les meilleurs remèdes. Encore faut-il se poser les bonnes questions et résoudre les difficultés inhérentes à tout projet : Juridiques essentiellement, financières mais aussi humaines.

C'est pourquoi nous invitons Monsieur le Maire, à engager au plus vite une réflexion en consultant tous les acteurs de notre ville. Cette réflexion doit dépasser les clivages politiques car elle doit engager les futures équipes dans un même objectif : Relancer Souillac.

Il n'y a rien de plus stimulant qu'avoir des projets à réaliser. C'est ce que nous vous souhaitons à tous, Souillagaises et Souillagais, pour l'année à venir.

Erick Campot
Liste Souillac 2020
L'opposition Socialiste;

«OUVERTURE ET SOLIDARITE»

Le nom de notre liste pour les dernières élections municipales est toujours d'actualité : il représente nos convictions et nos espoirs.

Il est inutile de nous attarder sur le bilan de l'équipe actuelle. Nous préférons nous tourner vers l'avenir pour construire un projet démocratique qui prenne en compte chacun d'entre-nous.

Pour cela nous devons partager nos espoirs, notre intelligence, notre imagination pour aller vers un société plus juste et plus solidaire.

Nous avons des idées, vous avez les vôtres : partageons-les avec enthousiasme.

Nous nous rencontrons bientôt : ensemble nous serons plus forts pour bâtir l'avenir.

Pour nous rejoindre vous pouvez contacter Patricia Allard, notre conseillère municipale ou nous écrire sur notre compte Facebook : www.facebook.com/souillac_ouverture_et_solidarite.

Bonne année à tous !
L'équipe «Ouverture et Solidarité»

Au seuil de cette année nouvelle, Souillac est dominée par l'inquiétude. A plusieurs reprises, nous avons fait part de ce sentiment. Notre ville semble s'installer durablement dans le déclin. Nul ne peut nier cet état de fait lorsque l'on circule en ville, la sinistrose gagne du terrain sur tous les fronts . La désertification commerciale est frappante, 10 commerces ont fermé dans les dernières semaines, plusieurs et non des moindres se préparent à en faire autant dans un très proche avenir, faute de repreneurs potentiels. On comprend que de nouveaux professionnels hésitent à s'installer, lorsqu'ils s'aperçoivent de la situation économique de leurs éventuels futurs collègues. Un entrepreneur digne de ce nom réalise une étude de marché, et les résultats décourageraient les plus optimistes. La baisse de notre population, sur laquelle nous avons déjà écrit, s'est accélérée, les chiffres officiels de l'INSEE, comme tous les chiffres, sont têtus, et ne mentent pas. Inutile de le nier, Souillac a bel et bien perdu 15% de sa population et cette « dégringolade » nous relègue à la 8ème place des villes du Lot. La presse s'en est fait écho. Tous les souillagais qui aiment leur cité s'en émeuvent, la morosité ne fait que progresser. Faut-il pour autant baisser les bras devant une situation aussi critique ? Certes non, et pourtant que fait-on ? A t-on cherché à analyser ce phénomène de façon rationnelle ?

Non, on accuse les grandes surfaces, la proximité de Brive, ce que l'on ne peut nier, mais cherche t-on des solutions avec nos propres atouts, qui existent pourtant bel et bien? Non, on « gère les affaires courantes » en espérant que les solutions viennent seules, ou plus exactement que CAUVALDOR s'en occupe. Certes cette nouvelle structure fait ce qu'elle peut pour nous, mais ne peut en aucun cas se substituer à notre propre volonté de redressement. La maxime « aide-toi le ciel t'aidera » devrait être le fil conducteur de l'action municipale. Mais il faut bien le reconnaître celle-ci est plutôt atone. Dans des circonstances aussi difficiles, ne vaudrait-il pas mieux, plutôt qu'une partition sectaire, jouer collectif et fédérer. Des volontés existent, prêtes à relever les défis, pourquoi les écarter d'un effort concerté ? L'heure n'est pas à la division mais à l'agrégation de toutes les forces. Les habitants eux-mêmes et les associations ont leur part de responsabilité et donc leur rôle à jouer. D'autres communes l'ont compris depuis longtemps, ce sont elles qui nous ont dépassés et qui sont les leaders de notre Nord du Lot. Alors cessons de nous lamenter en pure perte, battons nous à leurs cotés, inspirons nous de leur méthodologie, il y va de notre salut.

Nous vous souhaitons néanmoins, à toutes et tous, une bonne année, une année placée sous le signe de la volonté de renouveau.

« Dynamisme et compétence »
P.Machemy , C. Delmas et C. Darnis .

NOS JOIES, NOS PEINES...

NAISSANCES

Kamyllia DIBLANC PERROUIN le 7 janvier 2016
Julia RIGOUSTE JUMEAUX le 12 janvier 2016
Nora AZZA le 18 février 2016
Adelya MARTINHO le 22 février 2016
Ethan COCE le 22 février 2016
Malone LESPINASSE LAFLEUR le 12 mars 2016
Ali DAODA le 21 mai 2016
Samy MARZOUQ le 30 mai 2016
Noëlla BOYER le 2 juin 2016
Rayane JAMALI le 13 juin 2016
Louise EYMER le 14 juillet 2016
Chloé BONNESSET le 16 septembre 2016
Lise GENNIGES le 21 septembre 2016
Joudya ASBAAI le 4 octobre 2016
Lyloo BELLET le 4 octobre 2016
Loïna ROZIERES le 5 octobre 2016
Rafael BOS RODRIGUES le 11 octobre 2016
Noémie GAUGNION le 11 octobre 2016
Raphaël THERON le 28 octobre 2016
Eléa PECHEYRAND le 11 novembre 2016
Olivia DAVAL le 16 novembre 2016
Lorelei FAYOL le 5 décembre 2016

MARIAGES

Reda JAOUAD et Nasser LYOUBI le 14 mai 2016
Vincent CORNU et Pauline DURAND le 29 juillet 2016
Fabien TOUCAS et Sandrine LESPINASSE le 6 août 2016
Lionel VAN DE GEUCHTE et Marie-Pierre BAGNAROSA le 6 août 2016
Emmanuel TEJERO et Sabine BAGNAROSA le 6 août 2016
Thomas CHOLLET et Caroline MIQUEL le 19 août 2016
Imad AHITOUR et Elodie DROYER le 22 octobre 2016
Uysal KANICI et Gwendoline KISSI le 12 novembre 2016
Christophe LEFEBVRE et Thi Than Lan PHAM le 22 décembre 2016

DÉCÈS

Marie-Claude PRADY veuve MEYRIGNAC le 30 décembre 2015
Suzanne Eugénie Marguerite NEUVILLE veuve VAYLAC le 30 décembre 2015
Jacqueline Marcelle CHABANNE veuve BRECHON le 3 janvier 2016
Daniel CRESPIEN le 19 janvier 2016
Josette Paule GREGORY le 21 janvier 2016
Pierre Alfred MITON le 23 janvier 2016
Léontine Mélanie POUGET le 2 février 2016
Marcelle Ernestine DELON veuve LIRAUD le 4 février 2016
Guy Gilbert André Jules LARGENTIE le 7 février 2016
Marc MESTRIAUX le 8 février 2016
Ginette Marie Claire ALGHISI veuve CUISSARD le 10 février 2016
Marcelle PHILIPPON veuve ROCHET le 11 février 2016
Firmin LOMEY le 15 février 2016
Nicole Andrée CHARBONNIER épouse JOSSE le 17 février 2016
Yvette LALBIAT veuve PARE le 27 février 2016
Josette DEMARS le 3 mars 2016
Lucienne Adrienne VALETTE veuve LAVAL le 24 mars 2016
Raymonde MARTIN veuve HARS le 31 mars 2016
Marcelle LAUJOL veuve RULIER le 2 avril 2016

Claudie Marie-Pierre CONDAMINES épouse CHAUMETTE le 9 avril 2016
Georgette Denise GRENAILLE le 20 avril 2016
Albert Mary TANTALE le 30 avril 2016
Pierre Armand VERGNE le 7 mai 2016
Raymond Jean Claude MALBOS le 9 mai 2016
Henri Marcel Pierre LINARD le 18 mai 2016
Colette Renée COUPRIE le 30 mai 2016
Sandrine Anne Yvonne QUEILLE le 28 juin 2016
Charlotte Renée OBRE ILLARET veuve CARLET le 13 juillet 2016
Maria Clémentine MASIERO veuve BENELLE le 13 juillet 2016
Paul RICHARD le 24 juillet 2016
Jean-Claude VAN-VIGENE le 27 juillet 2016
Marie Louise DURAND le 30 juillet 2016
Maurice Henri FABRE le 4 août 2016
Antoine Marcel DELPY le 11 août 2016
Daniel Jacques Gérard DELPECH le 14 août 2016
Simone Paule Jeanne LASFARGUES veuve GADAT le 20 août 2016
Simone Colette BRU le 25 août 2016
Roberto Emmanuel SANTORO le 27 août 2016
Patrick Joseph Alphonse KNOPF le 9 septembre 2016
Madeleine Suzanne GILBERT veuve REYJAL le 10 septembre 2016
Jean Pierre Auguste Armand LAHAYE le 27 septembre 2016
Madeleine PETRIZEARD veuve RICHARD le 1er octobre 2016
Raymonde PARRE veuve GANDOJET le 3 octobre 2016
Georgette SERAUDIE veuve LESTRADE le 4 octobre 2016
Yvette GREGORY le 6 octobre 2016
Marie-Claude Raymonde SEPTIER le 6 octobre 2016
Philippe LIBET le 7 octobre 2016
Dominique Madeleine HALPHEN le 13 octobre 2016
Jacqueline Angèle LINOL épouse HYRONDE le 25 octobre 2016
Renée GUERY veuve BRESSAN le 6 novembre 2016
Paulette DEMOULIN veuve FOEDIT le 6 novembre 2016
Maurice Jean CHAUDRU le 7 novembre 2016
Fernande BERTRAND veuve GOULOUMES le 29 novembre 2016
Paul LUCAS le 1er décembre 2016
Georgette Clémentine Mauricette LAMBOULE épouse TARDIEU le 2 décembre 2016
Josyane Mireille RODAP le 3 décembre 2016
Louise CROZAT épouse REGAGNAC le 5 décembre 2016
Lydie Marcelle Renée SOULIE-PETIT veuve COUFFIN le 9 décembre 2016
Colette Marie Placidie BOURGEOIS veuve PILATO le 12 décembre 2016
Georgette Yvette DELPECH le 17 décembre 2016



